



Fiche formation

"Recyclage Enseignement du médical II"

Intitulé de la Formation : « **RMED II** » - (Recyclage Enseignement du médical II)

RS5924

Publié le : 01/01/2022

Lieu de Formation : **EFPMA** autre bord – Beauséjour 97 220 LA TRINITE

Finalité(s), Objectif(s) de la formation

Finalités

Toute personne désignée pour dispenser ou pour assurer la responsabilité des soins médicaux à bord, en l'absence d'un médecin embarqué, sur tous navires armés avec un rôle d'équipage de J.B. inférieure à 500 UMS et ne s'éloignant pas à une distance supérieure à 200 milles des côtes.

Objectifs

Le Stagiaire sera capable, au sortir de la formation, d'assurer les premiers secours en équipe-mer, de veiller à l'hygiène et à la prévention des risques, de porter et d'organiser les soins à bord en étroite collaboration avec le médecin du CCMM lors de téléconsultations, de prendre en charge un blessé, un malade. ; Etc....

Type de formation (au sens de l'article L. 900-2 du Code du Travail : adaptation, promotion, prévention, acquisition, entretien ou perfectionnement des connaissances) :

- Durée en heures de formation : **centre 18 heures** (TEST –QCM et évaluations comprises)
- **6 à 14 stagiaires** (maximum)
- Durée hebdomadaire prévue : **35 heures**
- Validation des acquis : Titre homologué par le Ministère de la transition écologique et de la cohésion des territoires.

Action Agréée à la rémunération : par la **Collectivité Territoriale de Martinique**

Titre(s) visé(s)

Trois attestations de formation menant à la revalidation de l'enseignement du médical de niveau II (R MED II) :

UV : recyclage SE

UV : recyclage PSEMII

UV : recyclage AMMCT2

Ce certificat est soumis **à revalidation quinquennale**.

Texte(s) de référence

Arrêté du 18 avril 2016 modifiant l'arrêté du 29 juin 2011 relatif à la formation médicale des personnels embarqués à bord des navires armés avec un rôle d'équipage.

Site : <https://formations.mer.gouv.fr/>

Prérequis

- Justifier du suivi de la formation initiale E.M. 2, dont l'attestation arrive à échéance.

- Aptitude médicale délivrée par un médecin des gens de mer

Conditions de délivrance du titre (diplôme, brevet, certificat...)

- Satisfaire aux conditions d'aptitude médicale fixées par décret n°2015-1575.
- Avoir suivi et participé à la formation.

Programme modalité de formation et modalité d'évaluation de la formation

Programme de formation

Recyclage enseignement du médical de niveau II	Les UVs Du R MED II	Comporte les matières suivantes :	Durée	
			Théorique	Pratique
	Recyclage PSEM	Premiers secours en équipe mer)	2h	4h
	<i>Total R PSEM</i>		6h	
	Recyclage du SE	Soins élémentaires	2h	3h
	<i>Total R SE</i>		5h	
	Recyclage EM + AMMCT	Enseignement médical et aide médicale en mer et consultation télé-médicale de niveau 2)	5h	2h
	<i>Total R EM + AMMCT</i>		7h	
Total de la formation R MED II			18 h	

Validation de la formation

Un contrôle de connaissances est réalisé en début et en fin de formation. La formation est attestée lorsque le participant a démontré qu'il a atteint la norme de compétence minimale requise au tableau A – VI/4.2 (code STCW).

Moyens pédagogiques et équipements

Formations dispensées en centre, en présentiel et dans différentes salles et lieux selon les besoins respectifs des modules (salle équipée de matériel médical, brancards, trousse de premiers secours, mannequins ...)

Salle standard équipée de tableau, paperboard et PC pour les cours théoriques.

Formateurs qualifiés PAE 1 (UV PSEM),

Infirmiers(ères) ou médecins des gens de mer habilité(e)s (U.V. SE).

Intervention, organisation de l'UV- AMMCT 2 par le CCMM Toulouse.

Dispositifs permettant d'apprécier les connaissances et les compétences

Pour l'évaluation

- Appréciations ; Grilles d'évaluation ; Bilans points forts / points faibles.
- Grilles de lecture / grilles d'évaluation (critères qualitatifs).

Pour la formation

- Liste d'émargement ; Compte-rendu ; Procès-verbaux ; Bilan de la formation ;
- Transmission du support de cours par mail aux participants
- Questionnaire d'évaluation de la formation
- Attestation de réussite

Indicateur de performance

	2021	2022	2023	2024
Taux de réussite	100%	100%	100% *	100%

Équivalences

Pas d'équivalence de diplôme ou de titre

Réseaux partenaires pour une personne en situation handicap

Cf. livret d'accueil (disponible sur le site : www.efpma-martinique.com)

Coût de la session.

490 euros.

Financement

Nous consulter, diverses possibilités de financement existent selon votre situation ou votre statut (salarié (e), indépendant (e), demandeur (euse) d'emploi, autre...

Comprendre le déroulement de votre inscription

- ✚ Entretien préalable pour étude du projet de formation (entretien téléphonique, Visio, échange par courriel et / ou physique).
- ✚ Dossier d'inscription : téléchargement sur notre site internet www.efpma-martinique.com ou transmission par courriel
3 possibilités pour transmettre votre dossier : par courriel, voie postale, boîte aux lettres devant l'établissement (*cf. dossier de candidature*)
- ✚ Délais de dépôt du dossier : 6 semaines avant le début de la formation (*date limite désignée*)
- ✚ Accusé de réception du dossier par courriel
- ✚ Convocation de la commission de sélection 4 semaines avant le début de la formation
- ✚ Convocation des candidats retenus.
Les candidats non retenus pour diverses raisons seront informés par voie postale ou par courriel